

- Les politiques de relance de la croissance - (10pts)

La relance forme avec l'expansion, la crise et la récession, un cycle économique. Une politique de relance est l'ensemble des interventions et mécanismes de l'État dans l'économie. L'objectif est de favoriser la croissance économique nécessaire au pouvoir d'achat. Elle vise à corriger monétairement le dysfonctionnement de l'économie. La politique de relance est conjoncturelle, budgétaire ou fiscale ou structurelle.

Pour Keynes, en matière de crise économique, il faut de l'endettement, creuser les déficits, augmenter les revenus des ménages à forte propension à consommer et griser aux dépenses publiques (effet multiplicateur), la demande effective (effet accélérateur) sera stimulée et il y aura de la croissance, de l'emploi et du pouvoir d'achat. Les néo-classiques dénoncent son inefficacité et son effet bombe-voix de la dette publique.

La politique de relance peut être fiscale par la baisse des dépenses publiques, la maîtrise des salaires et la hausse des impôts pour favoriser la compétitivité via l'exportation. Elle peut aussi consister à des politiques sectorielles (CICE, Crédit impôt recherche).

Toutefois les marges de manœuvres de l'État sont limitées car les contraintes européennes (PSC : 3% du PIB et déficit, 60% dette, TSCG) obligent